RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Extrait du
Bulletin Officiel des Finances Publiques-Impôts

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Identifiant juridique : BOI-BIC-DEF-20-12/09/2012
Date de publication : 12/09/2012

BIC - Déficits - Modalités d'imputation

Positionnement du document dans le plan :

BIC - Bénéfices industriels et commerciaux
Déficits
Titre 2 : Modalités d'imputation des déficits provenant d'activités exercées à titre non professionnel

Les modalités d'imputation des déficits BIC sont commentées au présent Titre :

- Règles générales d'imputation des déficits (Chapitre 1, cf. BOI-BIC-DEF-20-10) ;

- Règles particulières d'imputation des déficits (Chapitre 2, cf. BOI-BIC-DEF-20-20).

ISSN : 2262-1954
Exporté le : 20/04/2024
https://bofip.impots.gouv.fr/bofip/3154-PGP.html/identifiant=BOI-BIC-DEF-20-20120912